

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

41-02.clp.eu

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **tube de colle**  
Référence-No.: 1041.000.02.V18  
Numéro de produit: --

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ce produit ne peut être dans la manière de nous sont utilisés. Une responsabilité en cas de mauvaise applications est exclue.

#### Secteur d'utilisation:

SU05 Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

#### Catégorie du produit:

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

PC23 Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir

#### Catégorie du procédé:

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

#### Catégorie de rejet dans l'environnement:

ERC 05 Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC11b Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à rejet élevé ou intentionnel (y compris traitement abrasif)

Catégorie de l'article: AC -

#### Emploi de la substance / de la préparation:

Pour usage professionnel uniquement.



(Attention aux indications du traitement pour ce produit.)

Pour réparation et recoloration des produits en cuir.

Utilisations déconseillées: D'une application sur le textile est déconseillée.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur / fournisseur:

LCK GmbH  
Im Unterfeld 2  
D-76698 Ubstadt-Weiher

Service chargé des renseignements: Développement de produits: ☎ ++49 - 7251 / 9625 - 0 (info@lederpflege.de)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Producteur / fournisseur: Laboratoire: ☎ ++49 - 7251 / 9625 - 0 (08:00 - 16:30)

#### Centre antipoison:

ORFILA:  
☎ 01 45 42 59 59

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]:



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1 Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]:

(L'étiquetage du produit est converti en CLP à l'époque. Il peut encore être emballé un marquage DPD en circulation.)

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

#### Pictogrammes de danger:

(Voir section 2.1)

GHS02, GHS07

Mention d'avertissement: Danger

#### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Acétone

Acétate d'éthyle

**Nom du produit: tube de colle**

(suite de la page 1)

Butanone

**Mentions de danger:**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Conseils de prudence:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.  
P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**2.2.2 Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml:**

Pictogrammes de danger : GHS02, GHS07

Mention d'avertissement: Danger

**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Acétone  
Acétate d'éthyle  
Butanone

Mentions de danger: néant

**2.2.3 Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**

Des composants du produit peuvent être absorbés par la peau.

A des effets narcotisants.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler, dans une concentration élevée, sur le sol, dans les fosses, canaux et caves.

Dans l'espace gazeux des récipients fermés, peuvent s'accumuler les vapeurs des solvants inflammables, particulièrement sous l'action de la chaleur. C'est pourquoi, tenir éloigné de toute flamme ou source d'étincelles.

**2.3 Autres dangers** Il n'y a pas d'autres dangers connus.

Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1 Caractérisation chimique: Substances -**

**3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

Description : Colle polyuréthane contenant des solvants organiques.

**Composants dangereux :**

No CAS	Désignation / Identification		%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49-	Acétone	☠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	25 - 50%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Numéro index: 607-022-00-5 Reg.nr.: 01-2119475103-46-	Acétate d'éthyle	☠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10 - 20%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Numéro index: 606-002-00-3 Reg.nr.: 01-2119457290-43-	Butanone	☠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10 - 20%

**Autres ingrédients:** Dans le produit des matériaux exempts d'étiquettes suivants sont inclus.

No CAS	Désignation / Identification	%
30662-91-0	Résine de polyuréthane, une relation linéaire	10-20%

**SVHC (Substances of Very High Concern):** Il ne contient pas de substances énumérées.

**Indications complémentaires :**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

Nom du produit: **tube de colle**


(suite de la page 2)

Plus d'informations sur les ingrédients peuvent être trouvés à l'adresse [www.dguv.de/ifa/de/gestis/stoffdb/index.jsp](http://www.dguv.de/ifa/de/gestis/stoffdb/index.jsp).

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### 4.1.1 Indications générales :

 Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse.  
En cas d' indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.  
Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

4.1.2 Après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.


4.1.3 Après contact avec la peau : En règle générale, le produit ne provoque pas d'irritations de la peau. Laver à l'eau tiède et avec du savon et bien rincer.

#### 4.1.4 Après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.  
Recourir à un traitement médical.

4.1.5 Après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### 4.2 Indications destinées au médecin :

 Les instructions suivantes ne sont que pour un traitement médical d'urgence.  
Ils ne peuvent être effectuées par les premiers intervenants.  
Traitement symptomatique (décontamination, fonction vital).

#### 4.2.1 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine  
Engourdissement  
Vertiges  
Perte de connaissance  
Etat maladif


4.2.2 Risques: Il n'y a pas de dangers connus.

4.2.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

 CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou jet de pulvérisation d'eau. Combattre les foyers importants par jet de pulvérisation d'eau ou mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxides d'azote (NOx).  
Monoxyde de carbone (CO)  
Peut former des mélanges explosifs gaz-air.  
En cas de décomposition, il se dégage de gaz combustibles de distillation à basse température.

### 5.3 Conseils aux pompiers


5.3.1 Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant


#### 5.3.2 Pour plus d'informations:

Refroidir les récipients avec un jet d'arrosage à l'eau. Les fûts d'emballage pour le transport peuvent, lorsque la chaleur est forte, éclater en explosant.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

 Tenir éloignées les sources d'incendie.

 Eloigner toutes les personnes non autorisées de la zone dangereuse.

S'assurer d'une aération suffisante.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.  
Les gaz / vapeurs / le brouillard à l'eau.

(suite page 4)

FR

Nom du produit: **tube de colle**

(suite de la page 3)

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé  
Assurer une aération suffisante.  
Ne pas faire partir avec de l'eau ou des produits de lavage aqueux.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors du traitement du produit, ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

En cas de transvasement du produit, mettre à la terre tous les appareils à cause de la charge statique.

N'utiliser que des appareils antidéflagrants.  
Tenir les emballages hermétiquement fermés  
Conserver au frais et au sec en fûts métalliques très bien fermés  
Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.  
Eviter le dégagement d'aérosols.

#### 7.1.1 Préventions des incendies et des explosions

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1 Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage Ne conserver que dans le fût métallique d'origine

7.2.2 Indications concernant le stockage commun Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

#### 7.2.3 Autres indications sur les conditions de stockage

Protéger du gel, d'une forte exposition au soleil et de toutes impuretés.

- Température maximale de stockage : 35 °C
- Température minimale de stockage : 8 °C
- Température de stockage recommandée : De 10 °C à 35 °C
- Classe de stockage : 3

7.2.4 Durabilité et durée de vie utile Voir l'étiquette sur emballage.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Le produit est conçu pour les applications spécifiées dans la description du produit. (Voir la section 1.2)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Bien aérer/aspirer le poste de travail.

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.1.0 Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

##### 8.1.1 DNEL

Les valeurs indiquées pour le «niveau sans effet dérivé» sont calculés pour les consommateurs privés de valeurs individuelles. Un effet combiné des substances n'a pas été considéré.

No CAS	Désignation du produit	
<b>67-64-1 Acétone</b>		
Oral	DNEL	62 mg/human/day (Humans)
Dermique	DNEL	62 mg/kg/day (Humans)
Inhalatoire	DNEL	200 mg/m <sup>3</sup> (Humans)
<b>141-78-6 Acétate d'éthyle</b>		
Oral	DNEL	4,5 mg/human/day (men)
Dermique	DNEL	37 mg/kg/day (men)
Inhalatoire	DNEL	367 mg/m <sup>3</sup> (men)

8.1.2 PNEC Toutes les données sont valables pour les ingrédients individuels. Un effet combiné des substances n'a pas été prise en compte.

## Nom du produit: **tube de colle**

(suite de la page 4)

No CAS	Désignation du produit
<b>67-64-1</b>	<b>Acétone</b>
PNEC	10,6 mg/l (Eau)
PNEC	3,04 mg/kg (Sédiment)
<b>141-78-6</b>	<b>Acétate d'éthyle</b>
PNEC	0,26 mg/l (Eau)
PNEC	0,34 mg/kg (Terre)

### 8.1.3 Limites d'exposition .

No CAS	Désignation	Type	Valeur	Unité
<b>67-64-1</b>	<b>Acétone</b>			
	VME (France)		Valeur momentanée: 2420 mg/m <sup>3</sup> , 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm	
	IOELV (Union Européenne)		Valeur à long terme: 1210 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm	
<b>141-78-6</b>	<b>Acétate d'éthyle</b>			
	VME (France)		Valeur à long terme: 1400 mg/m <sup>3</sup> , 400 ppm	
<b>78-93-3</b>	<b>Butanone</b>			
	VME (France)		Valeur momentanée: 900 mg/m <sup>3</sup> , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm risque de pénétration percutanée	
	IOELV (Union Européenne)		Valeur momentanée: 900 mg/m <sup>3</sup> , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm	

### 8.1.4 Valeurs limites d' exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement

Dans le traitement envisagé aucune autre limites d'exposition doivent être respectées.

### 8.1.6 Indications complémentaires

Le applicables VME-liste a été utilisée comme base pour la préparation et / ou la révision de cette fiche de données de sécurité.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### 8.2.0 Equipement de protection individuel

L'utilisation d'équipements de protection peut être nécessaire pour l'utilisation commerciale du produit. La nature et l'étendue dépendent du lieu de travail.

#### 8.2.1 Mesures générales de protection et d'hygiène



Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.



Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser



Protection préventive de la peau par un onguent

Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

#### 8.2.2 Protection respiratoire



Protection respiratoire est requis dans le cas de la formation d'aérosols ou de ventilation est insuffisante.

- Filtre recommandé pour une utilisation momentanée [ $< 15$  Min]:

Respirateur

Filtre combiné AX-P2

- Filtre recommandé pour une utilisation commerciale [ $> 15$  min]:

Notez les fabricants de limitation de la durée du port.

Demi-masque respiratoire

Filtre combiné AX-P2

#### 8.2.3 Protection des mains



Gants de protection.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

Pour minimiser l'humidité dans le gant, due à la transpiration, un changement de gants durant une session de travail est nécessaire.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 6)

FR

## Nom du produit: **tube de colle**

(suite de la page 5)


### - Matériau des gants:

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Gants en néoprène.

### - Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

	Class 1 > 10 min	Class 2 > 30 min	Class 3 > 60 min
	Class 4 > 120 min	Class 5 > 240 min	Class 6 > 480 min

- Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

0,2 - 0,4 mm; ≤ 120 min.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton)

Gants en PVA

- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

0,5 - 0,7 mm; 120 - 240 min.

Gants en matière plastique

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton)

Caoutchouc chloroprène

Gants en néoprène.

- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:



Caoutchouc naturel (Latex)

Gants en caoutchouc

Gants en cuir

Gants en tissu épais

### 8.2.4 Protection des yeux



Lunettes de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

### 8.2.5 Protection du corps



Vêtements de travail protecteurs.

Vêtement de protection résistant aux solvants

Vêtement de protection étanche

**8.3 Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** À ce stade, les données ne sont disponibles.

### 8.4 Mesures de gestion des risques

Il y avait mis aucune activité de gestion des risques des ingrédients conformément à l'article 32 du règlement (CE) n° 1907/2006.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Les données physiques suivantes sujet aux variations usuelles de matières premières et à la production.

#### Indications générales

##### Aspect:

Forme :	Très visqueux
Couleur :	incolore
Odeur :	genre alcool
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non applicable.

#### Modification d'état:

Point d'ébullition :	56 °C (DIN)
Point d'éclair :	-18 °C (DIN ISO 2592)
Comportement au feu:	Le produit prend en charge la combustion.
Température d'inflammation :	465 °C (DIN 51794)

Température de décomposition : Non déterminé.

(suite page 7)

**Nom du produit: tube de colle**

(suite de la page 6)

<b>Auto-inflammabilité :</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
<b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
<b>Limites d'explosivité :</b>	[Plus haut valeur la plus basse / des composants individuels]
<b>inférieure :</b>	1,8 Vol % (DIN 51649)
<b>supérieure :</b>	13,0 Vol % (DIN 51649)
<b>Propriétés comburantes:</b>	Ce produit n'est pas comburant.
<b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	246 hPa (DIN 51640)
	[La valeur est calculée]
<b>Densité à 20 °C:</b>	0,89 g/cm <sup>3</sup> (DIN 51757)
<b>Densité en vrac :</b>	Non applicable.
<b>Vitesse d'évaporation.</b>	Non déterminé.
<b>Solubilité dans/miscibilité avec:</b>	
<b>l'eau :</b>	Non ou peu miscible.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité :</b>	
<b>dynamique à 20 °C:</b>	5000 mPas (DIN 53019)
<b>Test de séparation des solvants :</b>	< 3%
<b>Entièrement soluble:</b>	
<b>Ingrédients inflammable:</b>	80,2 %
<b>9.2 Autres informations</b>	
<b>VOC (EU):</b>	713,6 g/l
<b>VOC (EU):</b>	80,20 %
<b>Commentaire:</b>	Le produit n'est pas soumis à la directive 2004/42 de l'UE.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité** Ce produit n'a pas la réactivité chimique / bas.

**10.2 Stabilité chimique** Le produit est en conformité avec les conditions de stockage et de transformation, chimiquement stable.  
- **Conditions à éviter :** Pas de décomposition lorsque l'utilisation et le stockage sont conformes aux prescriptions.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**  
Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air  
Réactions aux agents d'oxydation puissants

**10.4 Conditions à éviter** Voir la section 7.2

**10.5 Matières incompatibles** Produits d'oxydation très forts.

**10.6 Produits de décomposition dangereux** Avec la manipulation correcte et le stockage de tout produit de décomposition dangereux sont attendus.

**10.7 Indications complémentaires**  
Si on respecte les conditions d'utilisation prescrites, il n'y a aucun danger de décomposition ou d'une réaction chimique incontrôlée.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Si la substance ou le mélange ne sont pas classés à un danger particulier, le message suivant est donné dans la fiche de données de sécurité: "Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis."

**11.1.1 Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Avec ce produit, aucune étude toxicologique n'a été menée sur les organismes vivants. Les données suivantes sont des valeurs de la littérature sur les ingrédients individuels qui n'ont pas de prétention à l'exhaustivité.

No CAS	Désignation	Type	Valeur	Espèce
<b>67-64-1</b>	<b>Acétone</b>			
	Dermique	LD 50	20000 mg/kg (rbt)	
	Inhalatoire	LC 50/4	76 mg/l/4h (rat)	
<b>30662-91-0</b>	<b>Résine de polyuréthane, une relation linéaire</b>			
	Oral	LD 50	>2000 mg/kg (rat)	
<b>141-78-6</b>	<b>Acétate d'éthyle</b>			
	Oral	LD 50	4935 mg/kg (rbt)	
	Inhalatoire	LC 50/4	1600 mg/l/4h (rat)	
<b>78-93-3</b>	<b>Butanone</b>			
	Oral	LD 50	3300 mg/kg (rat)	

(suite page 8)



Nom du produit: **tube de colle**

(suite de la page 7)

Dermique	LD 50	5000 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC 50/4	40 mg/l/4h (Mouse)

11.1.2 Symptômes significatifs dans les tests sur animaux .

11.1.2.1 Effet primaire d'irritation

- De la peau : Irritation de la peau possible du fait de la perte de matières grasses.

- Des yeux :

Provoque une sévère irritation des yeux.

- Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Indications toxicologiques complémentaires :

Contact avec la peau répété ou prolongé peut causer une délipidation de la peau et causer une dermatite. La peau peut devenir sensible à d'autres irritants.

- Toxicité par administration répétée: Ne sont pas testés.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction): Le produit ne contient pas de substances CMR.

- Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Les valeurs suivantes ont été obtenues de la littérature.

CAS	Nom chimique
Type d'essai	Concentration active (Espèce)

**67-64-1 Acétone**

LC 50/96h	5540 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
	7000 mg/l (Pimephales promelas)
EC 50/16h	65 mg/l (BeS)
EC 50/48h	6100 mg/l (Daphnia magna)
NOEC (72h)	340 mg/l (Alge)
NOEC (21d)	2212 mg/l (Daphnia magna)

**141-78-6 Acétate d'éthyle**

LC 50/48h	350 mg/l (Leuciscus idus)
EC 50/24h	724 mg/l (Daphnia magna)
NOEC (72h)	> 100 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (OECD 201)
EC 10/16h	2000 mg/l (Pseudomonas putida)

12.2 Persistance et dégradabilité

Texte d'évaluation : Nous ne disposons d'aucune donnée sur ce point.

Autres indications : Le produit se biodégrade bien.

12.3 Comportement dans des compartiments de l'environnement :

Potentiel de bioaccumulation Les données suivantes ont été prises à partir de la littérature.

CAS	Nom chimique
Type d'essai	Concentration active

**67-64-1 Acétone**

Bioaccumulation	( )	-0,24 log Pow (n.a)
Facteur de bioconcentration (FBC)		< 10 - (n.a)

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications: Nous ne disposons d'aucune donnée sur ce point.

12.4.1 Effets écotoxiques

Remarque: Nous ne disposons d'aucune donnée sur ce point.

12.4.2 Comportement dans des installations d'épuration

Type de test, concentration active, méthode, analyse

**141-78-6 Acétate d'éthyle**

Dégradabilité (28d)	( )	99,9 % (BeS) (OECD 303A)
---------------------	-----	--------------------------

(suite page 9)



**Nom du produit: tube de colle**

(suite de la page 8)

**Remarque:**

Le produit est, en raison de sa solubilité minimale dans l'eau, difficilement biodégradable; l'activité de boues activées ainsi que l'exploitation de stations d'épuration des eaux n'en sont pas affectées.

Autres indications : Aucune.

**12.4.3 Autres indications écologiques**

Valeur COD : Für Inhaltsstoffe liegen nachfolgende Daten vor:

CAS	Nom chimique	Lectures
67-64-1	Acétone	
CSB (COD)	2100 mg O <sub>2</sub> /g (n.a)	

Valeur BOD : Für Inhaltsstoffe liegen nachfolgende Daten vor:

CAS	Nom chimique	Lectures
67-64-1	Acétone	
BSB <sub>5</sub> (BOD <sub>5</sub> )	1900 mg O <sub>2</sub> /g (BeS)	

Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 2006/11 CEE:

Le produit ne contient pas de substances énumérées.


**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB** Aucun effet connu.

**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Recommandation :

 Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.  
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

**13.1.1 Code déchet**

**A** La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'élimination des déchets.  
(1. Produit, 2. Conteneur, 3. Suremballage)

**Catalogue européen des déchets:**

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 04 00	déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)
08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 01	emballages en papier/carton

**13.1.2 Emballages non nettoyés**

Recommandation :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.


Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé :

Nettoyage auto-recyclant.

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

**13.1.3 Emballages nettoyés/débarrassés des résidus**

 Les emballages ne présentant aucune adhérence nocive de produit (par exemple durcies ou nettoyées) peuvent être amenés à la récupération.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 No UN**

ADR,RID, IMDG, IATA

UN1133

(suite page 10)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



MÖBEL PROFESSIONELL PFLEGEN

Page: 10 sur 12


Date de parution: 06.10.2015

Numéro de version 18

Revision: 23.09.2015

Nom du produit: **tube de colle**

(suite de la page 9)

<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b> ADR/RID IMDG, IATA	1133 ADHÉSIFS ADHESIVES
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b> ADR/RID  Classe Étiquette	3 (F1) Liquides inflammables. 3
<b>IMDG, IATA</b>  Class Label	3 Liquides inflammables. 3
<b>14.4 Groupe d'emballage:</b> ADR/RID IMDG, IATA	III II
<b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b> Polluant marin :	non
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:</b> Indice Kemler : No EMS : Segregation groups	Attention: Liquides inflammables. - F-E,S-D -
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention</b> Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.
<b>14.8 Indications complémentaires de transport :</b> Remarks: ADR/RID Quantités limitées (LQ):  Quantités exceptées (EQ):  Catégorie de transport Code de restriction en tunnels Emballage et disposition spéciale: Remarques :  IMDG Limited quantities (LQ) Excepted quantities (EQ)  Remarques :  IATA Remarques :  PI Ltd Qty:   PI Pass.: PI Cargo:	Aucune 5L  Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml 3 E P 001; SV 640E L'expédition du produit par la poste sera réglementée.  5L Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml Aucune.  Je vous en prie respectent les conditions générales et spéciales Instructions d'emballages de IATA / ICAO. Y 344  355 366
<b>14.9 "Règlement type" de l'ONU:</b>	UN1133, ADHÉSIFS, 3, III

## \* RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1 Règlements de l'UE

Le produit ne contient aucune substance selon (CE) n ° 1005/2009, qui appauvrissent la couche d'ozone.

Le produit ne contient pas de substances organiques selon (CE) n ° 850/2004, qui sont persistantes.

Le produit ne contient pas de substances dangereuses selon (CE) n ° 649/2012 de la réglementation de l'importation ou à l'exportation.

(suite page 11)

FR

## Nom du produit: **tube de colle**

(suite de la page 10)

### 15.1.2 Directive 2012/18/UE (Directive Seveso-III)

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I: Aucun des composants n'est compris.

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas: 5.000 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut: 50.000 t

15.1.3 REACH Annex XVII: Les ingrédients ne sont pas répertoriés.

15.1.4 Prescriptions nationales Les réglementations nationales sont à déterminer par la responsabilité propre de l'utilisateur.

France: Les réglementations nationales ne sont pas connus.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour le mélange d'une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Pour les ingrédients avec un ECHA-inscription sont disponibles évaluation du risque chimique.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Les détails ci-dessus sont basées sur le dernier état de nos connaissances. Traitement des notes pour ce produit sont répertoriés dans une fiche technique. Les lois existantes, décrets et règlements, même ceux qui ne sont pas indiqués dans cette fiche doivent être respectés par le destinataire de nos produits sous sa propre responsabilité.

La classification du produit a été réalisée selon les critères de l'annexe I (CE) n ° 1272/2008.

### Raisons des changements:

Mise à jour des données.

Lors de la révision de la FS l'étiquetage a été créé conformément aux règles actuelles de l'UE-CLP, avec les données de la base de données des substances enregistrées et l'actuel inventaire C & L de l'ECHA.

4.ATP; 5.ATP, 6.ATP, 7.ATP

### Phrases importantes:


Les phrases H/R suivantes ont été assignées aux distinctives substances de cette préparation (voir chapitre 3). Les phrases H/R, décisives pour l'identification du produit, sont indiquées dans le paragraphe 2.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Remarques pour formation:

 Pour usage commercial du produit, chaque année pour informer les employés sur les dangers potentiels.

### Autres listes de substances:

GADSL - Global Automotive Declarable Substance List: Les ingrédients ne sont pas répertoriés.

### Service établissant la fiche technique:



Ing-Büro J. Petry  
Hans-Thoma-Str. 20  
D-76327 Pfinztal-Berghausen  
☎ +49-(0)721 – 946 32 61  
info@sifa-ing-petry.de

### Note:

Les informations sur les ingrédients donnés dans cette fiche technique se basent sur les informations de nos fournisseurs de matières premières. Malgré manipulation soignée, l'exhaustivité et l'exactitude de ces données ne peuvent pas être garantis. Cela est particulièrement vrai pour les substances en dessous de leur limite de déclaration et de substances sans classement ou sans attribution à un numéro de CAS.

Des données physiques ont été identifiés par le fabricant de ce produit. Ils représentent aucune garantie des caractéristiques du produit et n'établissent aucun lien juridique contractuel.

La validité de cette fiche de données de sécurité expire un an après sa sortie.

### Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

IOELV: Indicative Occupational Exposure Limit Value (EU)

ECHA: European Chemicals Agency

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

(suite page 12)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



MÖBEL PROFESSIONELL PFLEGEN

Date de parution: 06.10.2015

Numéro de version 18

Revision: 23.09.2015

Nom du produit: **tube de colle**

(suite de la page 11)

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

[\*] Les chapitres de la fiche technique sur la sécurité marqués avecun (\*) ont été change par rapport à la première version.

FR